

RENTREE 2017 : CONDITIONS D'INSCRIPTION



L'EDARA, École des Avocats Rhône-Alpes est l'une des 11 écoles régionales en charge de la formation des futurs avocats. Elle peut accueillir 240 élèves maximum.

Vous souhaitez vous inscrire à l'EDARA.

Vous êtes issu d'une des universités de notre ressort (Chambéry, Grenoble, Lyon, St Etienne)

- Vous êtes soit
 - Etudiant ayant réussi l'examen d'accès en 2016
 - Docteur en droit
 - Etudiant ayant réussi l'examen d'accès et ayant précédemment demandé un report d'inscription

1^{ère} ETAPE - VOTRE PREINSCRIPTION EN LIGNE du 7 à 9h15 au 9 novembre 2017 jusqu'à 17h

- Vous préinscrivez en ligne en complétant le formulaire ainsi que le questionnaire
- Imprimer le formulaire d'inscription, le signer et préparer les pièces à fournir pour l'enregistrement en présentiel

2^{ème} ETAPE - VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR PLACE

- Votre présence, avec votre dossier complet, est obligatoire. Aucune inscription par un tiers ou par courrier.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Les jours d'inscription sont le mardi 15 et mercredi 16 novembre
- Un tableau avec votre plage horaire de convocation sera communiqué sur notre site le 14 novembre
- Vous souhaitez reporter votre inscription, vous devez en informer par écrit l'EDARA dès l'obtention de vos résultats en précisant le motif du report et en joignant à votre lettre une copie de l'attestation de réussite. Pas d'inscription en ligne dans ce cas

Vous êtes un candidat issu d'une université hors de notre ressort

- Le nombre de places restantes vous sera indiqué sur notre site le 18 novembre au matin.
- Préinscription en ligne exclusivement le 18 novembre 2016 de 9h30 à 12h
- En fonction des places restantes, vous serez convoqué par mail pour valider votre inscription en présentiel.
- Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre.
- Tout dossier incomplet sera rejeté